



Extrait du registre des délibérations du bureau du comité syndical du PETR

Vendredi 28 février 2025 à 10h

REÇU LE

25 AVR. 2025

SOUS-PREFECTURE
28401 NOGENT-LE-ROTHOU CEDEX

L'An deux mille vingt-cinq, le vendredi 28 février, les membres du bureau du PETR, se sont réunis, sur convocation qui leur a été adressée par Madame Marie-Christine LOYER Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir.

Date de convocation : le 5 février 2025

Membres du bureau présents (8/15) : Jérémie CRABBE, Marie-Christine LOYER, Catherine STROH, Claude EPINETTE, Martial LECOMTE, Xavier NICOLAS, Éric LEGROS, Éric GIRONDEAU

Invité : Marie LEGRU, chargée de mission CRST pour la Région Centre Val de Loir

Membres et invités excusés : Michel KRECKE, René ROUSSELLE, Jean-Claude CHEVEE, Claude JEAY sous-Préfet.

Délibération N°02 02 2025

Réaffectation des crédits Pass Numériques / Modifications du programme

Dans le cadre de la réaffectation des crédits «Pass numérique» reçus de l'ANCT à hauteur de 97 415 €, de nouveaux projets sollicitent un financement pour soutenir l'inclusion numérique dans le Perche :

Rappel des projets initialement fléchés :

- Filière locale de reconditionnement de matériel informatique (CBE),
- Ateliers parcours autonomie numérique (CBE),
- Certification Pix et projet Voltaire (France Services Chill and learn space, CC Terres de Perche),
- Stages de code informatique pour les jeunes (France Services Chill and learn space, CC Terres de Perche).
- L'inclusion numérique au musée (CC Forêts du Perche)
- MOBILOS Accompagnement itinérant des jeunes (informations et inclusion numérique) (Mission Locale)

Nouveaux projets :

- Inclusion numérique pour les entreprises (Coworking La Loupe),
- Temps de rencontres/ateliers/informations/conférences pour favoriser le bien vieillir par l'utilisation du numérique, et former aux nouveaux outils (France Services, CC Terres de Perche)
- Création d'une micro-folie (Authon du Perche)
- Etude pour la création d'un Espace dédié à la sensibilisation aux métiers du numérique (PETR)

Par ailleurs, le projet Mobilos, porté par la Mission Locale est repoussé à une date ultérieure

Le comité syndical du PETR, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Valide** la modification du programme d'inclusion numérique
- **Autorise** Madame la Présidente à modifier les projets de convention dédiés
- **Autorise** Madame la Présidente à signer l'avenant à la convention avec l'ANCT concernant la dotation d'Etat
- **Autorise** Madame la Présidente à signer les conventions individuelles entre le PETR et chaque porteur de projets prévus dans la convention globale avec l'ANCT
- **Autorise** Madame la Présidente à accomplir toutes les démarches relatives à la mise en œuvre de cette décision y compris le versement des dotations aux porteurs de projets.

Bureau du Comité Syndical du 28 février 2025

Pour extrait certifié conforme,
Acte rendu exécutoire
Compte tenu de l'envoi au représentant de l'état

La Présidente,
Marie-Christine LOYER

Pôle Territorial du Perche PETR

28400 Nogent-le-Rothou
Tél. 02 37 20 09 29
Siret 200 059 772 00013

